

Conseil d'administration

PROCÈS-VERBAL de la **55**^e **séance spéciale** du conseil d'administration du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale tenue le **3 mai 2022, à 17 h 30**, à l'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec (IRDPQ), 525, boulevard Wilfrid-Hamel, Québec, et par voie de visioconférence.

PRÉSIDENTEMadame Monique CarrièreSECRÉTAIREMonsieur Guy Thibodeau

assisté de madame Linda Vien

PRÉSENCES Monsieur Louis Boisvert

Madame Joan Chandonnet Madame Violaine Couture Madame Sylvie Dillard

Madame Marie-Hélène Gagné Monsieur Stéphane Garneau Madame Line Plamondon Monsieur Serge Savaria Madame Véronique Vézina

ABSENCES MOTIVÉES Monsieur Rénald Bergeron

Monsieur Jean-Pascal Gauthier

Monsieur Normand Julien, vice-président

Monsieur Simon Lemay Monsieur Jean-Denis Paquet

INVITÉE Madame Annie Caron, directrice des affaires juridiques, institutionnelles et

corporatives

QUORUM

Après vérification du quorum et des autres formalités d'usage, la présidente déclare la séance ouverte à 17 h 30.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ D'ADOPTER l'ordre du jour tel que proposé.

2915, avenue du Bourg-Royal Québec (Québec) G1C 3S2 Téléphone : 418 266-1019

2. DEMANDE D'AUTORISATION POUR LA TENUE D'UN CONCOURS POUR LE POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT DES PARTENARIATS, DES SERVICES SOCIAUX ET DE LA RÉADAPTATION AU CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA CAPITALE-NATIONALE

La présidente du conseil d'administration invite M. Guy Thibodeau, président-directeur général, à présenter ce dossier.

Afin de pourvoir officiellement le poste précité, et en conformité des dispositions du « *Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux hors-cadres des agences et des établissements publics de santé et de services sociaux* » (chapitre S-4.2, r.5.2), le conseil d'administration doit autoriser la transmission, au ministère de la Santé et des Services sociaux, d'une demande pour pouvoir procéder à l'affichage du poste, qui est prévu au lendemain de la prochaine séance ordinaire du conseil d'administration, lors de laquelle un plan d'organisation modifié sera présenté pour adoption.

En suivi des informations fournies, le conseil d'administration convient de ce qui suit.

RÉSOLUTION CA - CIUSSS - 2022-05[669]-03

CONSIDÉRANT qu'un deuxième poste de directeur général adjoint avait été autorisé par le ministère de la Santé et des Services sociaux (ci-après « MSSS ») mais jamais doté depuis 2015;

CONSIDÉRANT que le MSSS a été informé, en septembre 2020, de l'intention du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (ci-après « CIUSSS ») de la Capitale-Nationale de doter temporairement le poste de directeur général adjoint — volet clinique, ayant sous sa gouverne les programmes Soutien à l'autonomie des personnes âgées, soins infirmiers et santé physique ;

CONSIDÉRANT que le poste de directeur général adjoint – soutien à l'autonomie des personnes âgées, soins infirmiers et santé physique deviendra vacant le 21 juin 2022 ;

CONSIDÉRANT l'intention du CIUSSS de la Capitale-Nationale de procéder à la dotation du poste de directeur général adjoint en respect du « *Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux hors-cadres des agences et des établissements publics de santé et de services sociaux » (chapitre S-4.2, r.5.2);*

CONSIDÉRANT l'intention du président directeur général de présenter le nouveau plan d'organisation au conseil d'administration du 17 mai 2022 ;

CONSIDÉRANT que le nouveau plan d'organisation du CIUSSS de la Capitale-Nationale va octroyer, au directeur général adjoint, la gouvernance des directions suivantes : Direction des programmes Santé mentale et Dépendances, Direction du programme Jeunesse, Direction des programmes Déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme, et Déficience physique et un lien matriciel avec la Direction de la protection de la jeunesse ;

CONSIDÉRANT que le volet prévention et contrôle des infections sera dorénavant placé sous la

gouverne du président-directeur général adjoint ;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 173 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (RLRQ, chapitre S-4.2), le conseil d'administration doit notamment nommer les hors-cadres et cadres supérieurs;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, IL EST RÉSOLU:

 D'AUTORISER le CIUSSS de la Capitale-Nationale à transmettre une demande d'autorisation au MSSS pour la tenue d'un concours pour le poste de directeur général adjoint des partenariats, des services sociaux et de la réadaptation au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale.

3. LEVÉE DE LA SÉANCE

Monique Carrière	Guy Thibodeau
ORIGINAL SIGNÉ PAR :	ORIGINAL SIGNÉ PAR :
La présidente du conseil d'administration,	Le secrétaire du conseil d'administration,
La séance spéciale se termine à 17 h 45.	

Date: 17 mai 2022